

Extrait du Manuel du Conseil du 13 juillet 1737

Autor(en): **Gross**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Actes de la Société jurassienne d'émulation**

Band (Jahr): **6 (1893-1897)**

PDF erstellt am: **17.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-555340>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Extrait du Manuel du Conseil

du 13 Juillet 1737

(Lu au banquet par M. le Dr Gross)

Mémoire du voyage des députés J.-J. Bailli, maître-bourgeois en chef, Fréd. Imer, banneret, Benoît Imer, garde des sceaux et C.-L. Schnider, secrétaire de ville, envoyés à Porrentruy pour complimenter le Prince-Evêque récemment nommé.

Ensuite de la commission ci-dessus, MM. les députés y dénommés, avec moi secrétaire sommes partis pour P. le lundi matin 22 juillet, le Sr Petit Sautier, J.-C. Imer, marchant devant et après nous le fils du Sr conseiller Montoizon et un valet pour avoir soin de nos chevaux, son cheval portant nos équipages ; nous arrivâmes à Sonceboz et nous ne pûmes aller ce jour là que jusqu'à Bellelay, à cause de la pluie, où étant arrivés M. l'abbé nous envoya le père Keller pour nous inviter d'aller manger la soupe au couvent, où aussi nous soupâmes, savoir nous les 4 députés, nos chevaux y avaient aussi été conduits.

Le lendemain nous partîmes et allâmes dîner à Gloviller et de là nous nous transportâmes à Porrentruy et le lendemain matin nous envoyâmes le petit Sautier au château chez M. le Maître d'Hôtel, pour le prier de nous insinuer chez son Altesse Jacob Sigismond de Reinach, notre nouveau gracieux Seigneur et Prince, qui à son retour nous rapporta que nous aurions audience chez elle à 11 heures. A 10 1/2 heures nous montâmes au château, et un moment après M. le Maître d'Hôtel nous introduisit auprès de sa dite Altesse, qui était dans une grande cham-

bre à l'étage du haut, et après la révérence faite M. le maître-bourgeois en chef, J.-J. Baillif le complimenta succinctement de la part du Conseil et Bourgeoisie, sur son glorieux avènement à la Principauté. A quoi son Altesse répondit de la manière la plus gracieuse et nous témoigna qu'elle serait très disposée à faire plaisir à la Neuveville dans toutes les occasions, autant que la justice et l'équité l'exigeraient ; qu'elle ferait une attention particulière pour la conservation et le maintien de la paix et de la tranquillité de nous et de ses autres sujets. Après l'en avoir remercié très humblement et supplié de nous conserver dans sa haute protection et bienveillance, S. A. nous demanda ensuite nos noms et nous dit de dîner au château quoiqu'en maigre ce jour-là. Et comme nous avons appris que MM. de Bienne avaient déjà présenté un vase à S. A., M. le M. B. en chef fit ses excuses à Sad^e Alt. pour n'avoir notre vase avec nous pour lui imputer, à cause qu'il n'avait pu être fait, par rapport à la maladie de l'Orfèvre de Genève, à qui on l'avait recommandé. Sur quoi S. A. fit paraître lui être indifférent de le recevoir tôt ou tard ! Après quelques informations particulières, dont S. A. nous permit de faire, que nous croyions seulement de faire dans une autre audience, au sujet de la rétraction que prétendent pouvoir faire ceux d'Erguel, des possessions rière cette seigneurie, vendues à nous de la Neuveville, nous regardant comme étrangers, et ce, sur le pied de l'évaluation des personnes juriées établies de leur part, et non au prix de l'achat, ainsi que nous l'avions appris ; sur quoi S. A. répondit que l'on verrait leur représentation, qu'elle n'apointerait rien sans avoir vu les exceptions et oppositions du Magistrat en ce cas. Ensuite nous fîmes la révérence à S. Alt. et nous nous retirâmes.

A la sortie, M. le Baillif Mestrezat nous introduisit auprès de Monseigneur le chanoine et grand chantre de Schnorpf, qui crut envoyer chercher M. le chanoine d'Andlau, pour aussi nous recevoir, mais n'ayant pu venir, ce premier, après nos compliments à lui faits, nous reçut avec toute la gracieuseté et nous témoigna sa bienveillance particulière et que les Seigneurs du Haut Chapitre feraient toujours toute l'attention dans les occasions, sur ce qui pourrait regarder la Neuveville.

Après l'avoir remercié très humblement, nous sortîmes et fûmes introduits à la poêle du bas où S. A. prend ses repas ; en attendant que le dîner fût apprêté, où étant un des domestiques, nous fit voir une quantité de vases bien arrangés, proche une petite fenêtre dans le dit poêle, qui sont tout de pièces données aux princes de glorieuse mémoire à leur avènement et entr'autres il nous montra celui que MM. de Bienne remirent à S. A. en dernier lieu, qui était posé au bas des autres, qui est d'argent doré avec un couvercle, les armes du Prince n'y étant pas.

N. B. Ceux qui iront dans la suite complimenter nos Princes, auront soin de prendre les vases avec eux, pour les imputer, puisque ces vases restent au château.

A environ 12 1/2 heures, S. A., Messieurs du Haut Chapitre de Schnorpf et d'Andlau, la dame mère Abbesse d'un couvent, une autre dame et la dame sœur de S. A. les deux du même ordre que la première, M. le Maître d'Hôtel, M. le grand veneur de Stahl et quelques autres Messieurs de la Cour et étrangers entrèrent dans le dit appartement, où il y avait deux tables dressées. S. A., les personnes ci-dessus, s'étaient assises à la grande table proche des fenêtres, nous y fûmes aussi placés en nos rangs et par conséquent dinâmes à cette même table.

Après que l'on eût bu à la santé de Son Alt. et autres qui suivirent Sad^e Alt. but aussi à celle du Magistrat de la Neuveville et dans son temps nous fit l'honneur de boire celle de nous les députés chacun en particulier, de même que toutes les personnes ci-dessus.

Après le dîner, il y eut un magnifique dessert ou collation, mis sur table dans des pièces d'argent fort bien agencées l'une contre l'autre, qui garnissaient tout le milieu de la table.

A environ les 3 heures, S. A. se leva et toute la compagnie. Ceux qui voulurent boire du café, il leur fut présenté. Après quoi nous primes congé de S. A. et des seigneurs du Haut Chapitre, qui nous souhaitèrent un heureux voyage.

Etant sortis du château, M. Mestrezat nous fit voir la cave de S. A. et à la sortie, M. le Maître d'Hôtel nous fit présenter, par un valet, sur une assiette, chacun une cocarde de rubans jaune, bleu et rouge, que nous pûmes mettre ensuite à nos chapeaux.

Et de là, nous allâmes chez M. le baron et président de Roggenbach, à qui nous fîmes les compliments de la part du Magistrat et nous recommandant à la continuation de sa bienveillance, nous allâmes aussi assurer de nos respects M. le Baillif et Conseiller de Gléresse qui nous reçut gracieusement et en parlant de l'élection de Son Altesse à Arlesheim, il nous dit que ce jour de l'élection, les seigneurs du Haut Chapitre s'assemblèrent à 8 heures du matin, et qu'un quart d'heure après, elle fut proclamée et élue unanimement à la joie du public.

Quelque temps après, sur le soir, M. de Gléresse nous vint rendre sa visite dans notre logis et nous souhâta aussi un bon voyage de retour, en nous disant que S. Alt. nous défrayait de notre dépense faite au logis et qu'elle en avait déjà donné les ordres.

Le lendemain, jeudi, nous partîmes pour nous en retourner à la maison fort joyusement.

